

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BARTHE (Maurice Dr)



Le samedi 2 juillet, à 19 heures, en l'église St-Ambroise de Loretteville, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Dr Maurice Barthe. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

CARLOS (Noël)



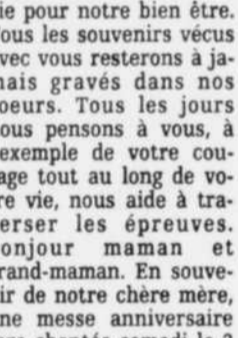
Le vendredi 1er juillet 1994, à 17h, en l'église St-Malo, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Noël Carlos, époux de dame Gisèle Laflamme. Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

CHOUINARD (Marie-Ange Gaudreault)



Chère maman, votre départ l'an dernier, le 9 juillet 1993, nous a laissé un gros chagrin, même si vous étiez malade depuis longtemps. Nous ne sommes jamais préparés par le départ de sa mère; qui a donné tant d'amour et d'énergie pour notre bien être. Tous les souvenirs vécus avec vous resteront à jamais gravés dans nos cœurs. Tous les jours nous pensons à vous, à l'exemple de votre courage tout au long de votre vie, nous aide à traverser les épreuves. Bonjour maman et grand-maman. En souvenir de notre chère mère, une messe anniversaire sera chantée samedi le 2 juillet 1994 à 19h30 en l'église de St-Jean Port-Joli. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leurs prières ou leur pensée. La famille Chouinard.

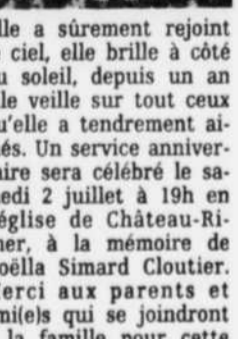
CLOUTIER (Noëlla Simard)



Elle a sûrement rejoint le ciel, elle brille à côté du soleil, depuis un an elle veille sur tout ceux qu'elle a tendrement aimés. Un service anniversaire sera célébré le samedi 2 juillet à 19h en l'église de Château-Richer, à la mémoire de Noëlla Simard Cloutier. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille pour cette célébration.



LE SOLEIL, publication quotidienne, fondée en 1898, est imprimée au 390, rue Saint-Vallier Est, Québec (Division de Groupe Unimédia) qui en est l'éditeur. (Tous les renseignements - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.



LE SOLEIL (URPS #009700) is published daily at 390 East St. Vallier Street, Québec City, Province of Québec G1K 7J6. Subscription rate per year is 744.00\$ (Canadian Funds). Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. Postmaster: Send address changes to INRA, P.O. Box 1114, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cher époux, cher papa, une année s'est écoulée depuis ton départ mais notre amour pour toi ne pourra jamais s'éteindre. Tu as laissé un très grand vide lors de ton départ mais nos plus beaux souvenirs passés avec toi resteront gravés à tout jamais dans nos cœurs. Continue de veiller sur nous et donne nous le courage de continuer notre route malgré ton absence. Pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le 2 juillet, à 16h, en l'église St-Albert de Loretteville. Un merci sincère aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration. Ton épouse Claudette et tes enfants Vincent et Martine.

Le dimanche 26 juin 1994, à 16h30, en l'église de St-Raymond, sera célébrée une messe anniversaire en mémoire de M. Robert Moisan. Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous par leur présence et leurs prières.

DRAPEAU (Oscar)



Le samedi 25 juin 1994, à 16 heures, en l'église Jacques-Cartier, Québec sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Oscar Drapeau. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour la célébration.

FILLION (Gabriel)



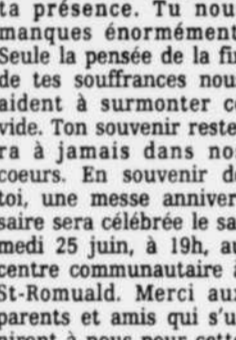
Le dimanche 26 juin 1994, à 9h30, en l'église de l'Ange-Gardien, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Gabriel Fillion, époux de dame Brigitte Blouin. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

GINGRAS (Guy)



Le dimanche 26 juin 1994, à 10h, en l'église des St-Martyrs Canadiens, à Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Albert Gingras. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous par leur présence, leurs prières ou leur pensée.

GINGRAS (Albert)



NOËL (Lucia Coulombe)



Le dimanche 26 juin 1994, à 10h, en l'église des St-Martyrs Canadiens, à Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Albert Gingras. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous par leur présence, leurs prières ou leur pensée.

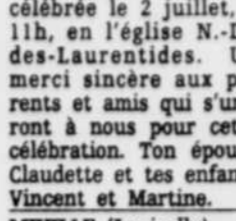
PICHE (Pierre)



Cher Pierre, déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir demeure présent dans nos pensées. Une messe anniversaire sera célébrée pour toi, le samedi 2 juillet 1994, à 16h30 en l'église St-Louis-de-France de Ste-Foy. Merci aux parents et amis qui se joindront à la famille pour cette célébration.

Cher époux, cher papa, une année s'est écoulée depuis ton départ mais notre amour pour toi ne pourra jamais s'éteindre. Tu as laissé un très grand vide lors de ton départ mais nos plus beaux souvenirs passés avec toi resteront gravés à tout jamais dans nos cœurs. Continue de veiller sur nous et donne nous le courage de continuer notre route malgré ton absence. Pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le 2 juillet, à 16h, en l'église St-Albert de Loretteville. Un merci sincère aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration. Ton épouse Claudette et tes enfants Vincent et Martine.

Messe anniversaire sera célébrée le 2 juillet, à 11h, en l'église N.-D.-des-Laurentides. Un merci sincère aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration. Ton épouse Claudette et tes enfants Vincent et Martine.



MIVILLE (Louise)



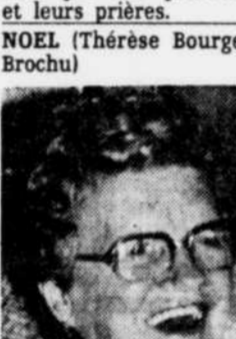
Très chère Louise! Un an déjà depuis ton départ, le dimanche 3 juillet 1994, à 11 h, en l'église de La Pocatière nous nous réunirons pour célébrer une messe anniversaire en ta mémoire. Merci à ceux qui se joindront à nous par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

MOISAN (Robert)



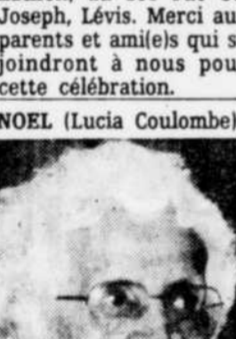
Le samedi 2 juillet 1994, à 17 heures en l'église St-Férel Les Neiges sera célébré un service anniversaire à la mémoire de M. Jean-Marie Simard. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

NOËL (Thérèse Bourget Brochu)



Le mercredi 29 juin 1994 à 19 heures sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Thérèse Noël en l'église de St-Joseph de Lauzon, au 291 rue St-Joseph, Lévis. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour cette célébration.

NOËL (Lucia Coulombe)



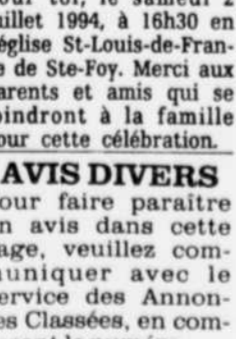
Samedi, 2 juillet, à 16h30, en l'église Ste-Odile, une messe anniversaire sera célébrée pour M. Pierre Piche. Parents et amis sont invités.

PICHE (Pierre)



Cher Pierre, déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir demeure présent dans nos pensées. Une messe anniversaire sera célébrée pour toi, le samedi 2 juillet 1994, à 16h30 en l'église St-Louis-de-France de Ste-Foy. Merci aux parents et amis qui se joindront à la famille pour cette célébration.

ROY (Marc)



Le dimanche 26 juin 1994 à 11h15, en l'église St-Albert le Grand, sera célébrée une messe anniversaire à la douce mémoire de notre père M. Marc Roy. Nous serons heureux d'accueillir et de revoir parents et ami(e)s sincères qui s'uniront à nous pour cette célébration eucharistique.

ROY (Marc)



Le dimanche 26 juin 1994 à 11h15, en l'église St-Albert le Grand, sera célébrée une messe anniversaire à la douce mémoire de notre père M. Marc Roy. Nous serons heureux d'accueillir et de revoir parents et ami(e)s sincères qui s'uniront à nous pour cette célébration eucharistique.

SIMARD (Jean-Marie)



Le samedi 2 juillet 1994 à 17 heures en l'église St-Férel Les Neiges sera célébré un service anniversaire à la mémoire de M. Jean-Marie Simard. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

ST-CYR (Dr Laval)



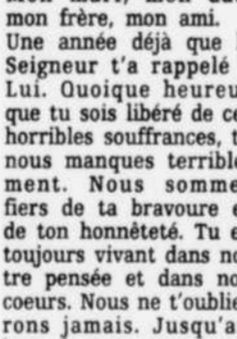
Le samedi 2 juillet, à 16h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin, rue des Erables, Québec, aura lieu la messe anniversaire du décès du Dr Laval St-Cyr (époux de Mme Fabienne Gingras). Parents et amis sont invités sans autre rappel.

STEWART (Charles-Andrew)



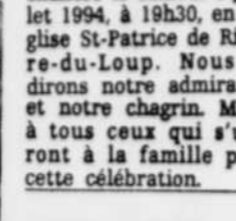
Mon mari, mon dad, mon frère, mon ami. Une année déjà que le Seigneur t'a rappelé à Lui. Quoique heureux que tu sois libéré de ces horribles souffrances, tu nous manques terriblement. Nous sommes fiers de ta bravoure et de ton honnêteté. Tu es toujours vivant dans notre pensée et dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Jusqu'au jour où nous nous reverrons dans ce majestueux ciel, cette clarté rayonnante, ces splendides fleurs dorées, de là-haut, veille sur nous. En ta mémoire, une messe anniversaire sera

STEWART (Charles-Andrew)

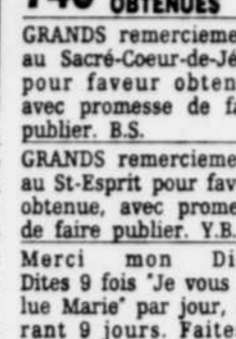


chantée le samedi 2 juillet 1994, à 19h30, en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup. Nous te dirons notre admiration et notre chagrin. Merci à tous ceux qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. B.S.

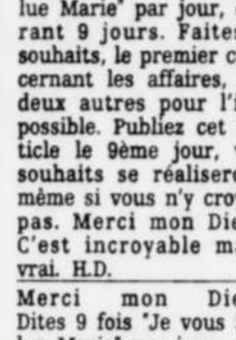


REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Y.B.



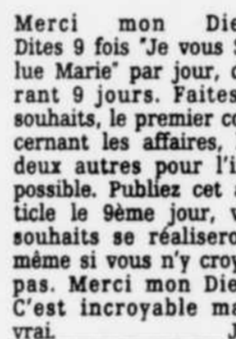
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. F.A.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.



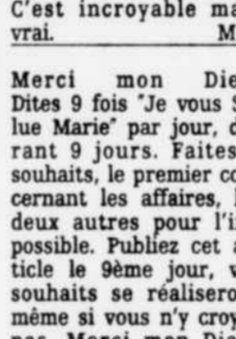
ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) J.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) J.M.



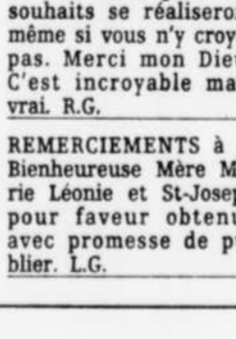
REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.

REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.



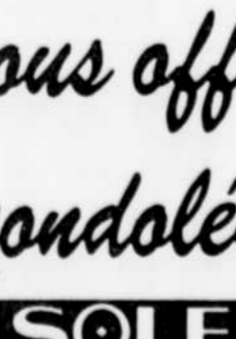
REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.

REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.



REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.

REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.

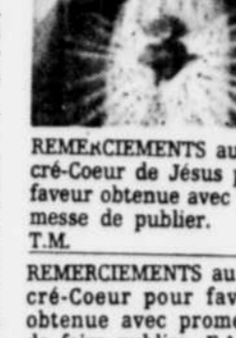


REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Mère Marie Léonie et St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.

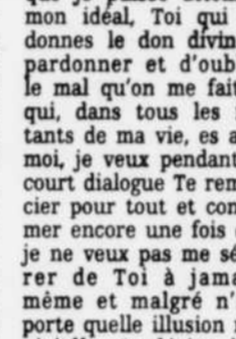
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. A.M.L. et F.L.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.M.



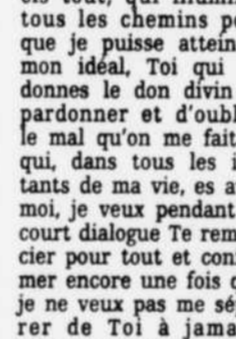
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.



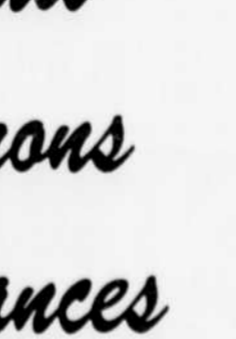
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F.

Les timbres-poste augmenteront de 2 ¢

OTTAWA (PC) — La Société canadienne des postes se propose d'augmenter de 2 ¢ (43 ¢ à 45 ¢) le coût du tarif-lettres de base le 1er octobre, la première hausse depuis près deux ans.

« La Société des postes est en affaires pour servir la population canadienne », affirme Paul Courtemanche, vice-président marketing et ventes. « Si la Société désire continuer à offrir à ses clients un service universel à prix raisonnable peu importe où ils demeurent, elle doit disposer des liquidités nécessaires pour soutenir son réseau et investir dans son perfectionnement. »

La Société utilisera ces revenus additionnels pour améliorer le service à la clientèle, tripler le montant qu'elle investira dans la formation et le perfectionnement des effectifs (environ 350 \$ à 1000 \$ par employé), moderniser son réseau de transport et mettre en oeuvre de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

« Malgré cette augmentation du tarif-lettres de base, le prix actuel d'un timbre-poste au Canada est le deuxième moins élevé dans le monde industriel », précise M. Courtemanche. « Depuis 1982 en fait, nos augmentations accusent un retard de 22 % sur le taux d'inflation. Grâce à des gains importants dans les secteurs de l'efficacité et de la productivité, nous pouvons offrir pleine valeur pour leur argent à nos clients. »

La Société propose également de hausser de 2 ¢ le tarif-lettres de base pour les envois internationaux et à destination des États-Unis. Il en coûtera, à compter du 1er octobre, 52 ¢ pour les envois aux É.-U. et 90 ¢ pour les envois internationaux.

« Des augmentations modestes à intervalles réguliers fournissent à la Société les revenus dont elle a besoin pour répondre aux besoins des clients », poursuit M. Courtemanche.

Salle de spectacles de Rimouski Johnson enterre le projet

RIMOUSKI — Le premier ministre du Québec Daniel Johnson a confirmé, jeudi, à La Pocatière que le projet de salle de spectacles de Rimouski ne fait pas partie des projets acceptés dans le cadre du programme fédéral-provincial des infrastructures.

par CARL THÉRIAULT et ERNIE WELLS collaboration spéciale

« Il n'a pas été retenu dans la liste des projets pour la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Il n'est pas prévu à très court terme de reconsidérer le projet », a déclaré le premier ministre qui était en tournée dans le comté de Kamouraska-Témiscouata.

l'ordre du jour et que Rimouski s'attendait à le voir inclure dans le programme d'infrastructures fédéral, le maire Pelletier ne comprend toujours pas pourquoi le gouvernement Johnson a agi de la sorte.

« Il ne faut pas oublier que nous avons eu l'appui des villes de Baie-Comeau et de Sept-Îles ainsi que de NewRichmond. C'est toute une population suprarégionale qui réclame cette infrastructure. »

La prochaine réunion du conseil des ministres prévue, le 6 juillet, tombe après l'échéance du 30 juin soumise par le Conseil de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD) qui dès lors pourra réutiliser à d'autres fins la somme de 1,5 million \$ promise aux autorités municipales de Rimouski.

Le maire déplore que Québec les ait fait niaiser dans ce dossier. « Même l'attitude du député Michel Tremblay me déçoit », déclare M. Pelletier. « La campagne électorale commence et le premier ministre aura des questions, ça c'est clair. »

Le CRCD avait accordé un troisième et ultime délai au conseil municipal de Rimouski. À Rimouski, le revers est cuisant et a suscité de vives réactions.

De son côté, le député Michel Tremblay explique que Rimouski réclamait 80 % du financement du projet de 10,9 millions \$ était trop gourmande. « Si on donne 8,7 millions \$ à la salle de spectacles de Rimouski, on prend tout le contenu de l'enveloppe du volet culturel du programme d'infrastructures privant ainsi les autres comtés de la région. »

Le gouvernement est de trop!

Le maire de Rimouski, Pierre Pelletier, rejette la décision de Québec de laisser sur le carreau le projet de la salle de spectacles et de décider à la place de la population ce qui est bien ou non pour la ville et la région. Il se demande si le gouvernement du Québec n'est pas celui qui est de trop!

La candidate du PQ dans Rimouski, Solange Charest, dénonce le refus du cabinet Johnson, le qualifiant « d'affront pour la région surtout à un moment où on célèbre la Fête nationale. »

Au lendemain de la réunion du conseil des ministres alors que le projet de 10,9 millions \$ était à

En Bref

Victoire pour O.J. Simpson

LOS ANGELES (AFP) — L'avocat d'Orenthal James Simpson, accusé de double meurtre, Robert Shapiro, a remporté une importante victoire, hier, en obtenant la récusation par le juge Cecil Mills de Los Angeles du grand jury (chambre de mise en accusation) instruisant le dossier depuis une semaine. La médiatisation du dossier d'O.J. Simpson est susceptible d'avoir influencé certains membres du grand jury, a estimé le juge Mills, en rendant cette décision plutôt inhabituelle. Le grand jury, qui réunit 23 jurés populaires, se trouve dissous avant même d'avoir pu engager des poursuites formelles contre l'ancien footballeur qui a plaidé non coupable. La justice ne semble pas disposer du temps nécessaire pour réunir un autre grand jury avant une audition préliminaire jeudi.

Victime des émeutes de Vancouver

VANCOUVER — Un citoyen de Calgary, blessé lors de la soirée des émeutes qui suivirent la défaite des Canucks de Vancouver en Coupe Stanley, est mort des suites de complications médicales. Selon la police, John Mooney, est décédé lundi dans un hôtel de Salmon Arm, en Colombie-Britannique, alors qu'il rentrait chez lui après une visite dans la côte ouest. M. Mooney, qui était âgé de 32 ans, avait subi des blessures à la tête en tombant d'un patio de restaurant pendant les festivités qui ont précédé les émeutes. Il avait été soigné dans un hôpital mais en était sorti 30 heures plus tard.

Réseau d'importation de haschisch démantelé

SAINT-JOSEPH — L'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec a démantelé, cette semaine, un réseau d'importation de haschisch actif en Beauce depuis plusieurs mois. Douze personnes ont été arrêtées dont un homme de 30 ans et sa copine de 29 ans, tous deux de Saint-Georges, soupçonnés de diriger le réseau. Le couple aurait recruté des personnes sans antécédents judiciaires pour servir de passeurs de drogue, selon la SQ. Ces passeurs se rendaient en Jamaïque pour quelques jours et ingurgitaient, avant leur retour, entre 500 grammes et un kilo de haschisch. Trois personnes avaient été arrêtées en février et en mai relativement à ce trafic. Ces arrestations ont mené aux opérations de cette semaine : huit perquisitions à Saint-Joseph, à Saint-Georges et à Sainte-Marie au cours desquelles 12 personnes ont été appréhendées. Six d'entre elles ont comparu jeudi au palais de justice de Saint-Joseph. Quatre autres comparaitront par voie de sommation. Quant au couple soupçonné de diriger le réseau, il comparaitra lundi pour répondre à des accusations d'importation et de trafic de stupéfiants.

Un garçon mortellement frappé par une voiture

SAINT-PAMPHILE — Un garçonnet de huit ans qui roulait à bicyclette a été mortellement frappé, jeudi vers 15 h, par une voiture sur la route 204 à Saint-Pamphile, à l'est de Montmagny. La conductrice du véhicule, qui se trouvait avec ses deux fils, n'a pu éviter Marc-Olivier Bélanger, de Saint-Pamphile, qui aurait omis de faire son arrêt obligatoire à l'intersection des routes 204 et Peton.

Nous compatissons à votre deuil et vous offrons nos condoléances

LE SOLEIL